



Peut on cumuler un CDI et deux contrat de VDI

Par **Celinepigu**, le **15/11/2016** à **09:53**

Bonjour,rrrnJe travaille actuellement dans l'industrie en CDI. J'ai aussi un contrat de VDI pour un laboratoire de produits de beauté et d'entretiens. C'est une activité que je garde car j'ai quelques clientes régulières.rnrnJe souhaiterais me lancer, en temps que VDI, pour une autre entreprise mais dans le monde du travail manuel. Puis-je garder mon premier contrat de VDI ou suis-je obligé de clore ce contrat pour avoir le nouveau contrat de VDI ?mrnrnMerci de votre réponse.